



A PARTIR DE

1990 € /PERSONNE

EN CABINE INT 2.

INCLUANT :

- LES VOLS A /R AU DEPART PARIS ORLY
- FORFAIT ALL INCLUSIVE MY DRINKS
- FORFAIT DE SÉJOUR À BORD
- ASSURANCE MULTIRISQUES

Prix sous réserve d'un minimum de 20 participants



Des escales plébiscitées !



DU 11 AU 18 JANVIER 2026 - 8J /7N  
AU DÉPART DE PARIS ORLY À BORD DU COSTA PACIFICA

CROISIÈRE PERLE CARAÏBES - AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

LA ROMANA - CATALINA ISLAND - SAMANA - AMBER COVE - GRAND TURKS - CABO ROJO - LA ROMANA

EN EXCLUSIVITÉ AVEC VOUS : CHRISTIAN DELAGRANGE  
EN PARTENARIAT AVEC ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)



NAVIRE : COSTA PACIFICA

- CONSTRUIT EN 2009.
- 1504 CABINES ET SUITES.
- 6 RESTAURANTS, 11 BARS, 1 GRAND THÉÂTRE SUR 3 ÉTAGES.
- ESPACE SPORT ET BIEN ÊTRE , 4 PISCINES, 5 JACUZZI.



INFORMATIONS : CHRISTIAN@CHRISTIANDELAGRANGE.COM  
ORGANISATEUR : COSTA CROCIERE S.P.A. FRANCE RCS NANTERRE B 484 982 889 - IMMATRICULATION IM 092100081



1990 € - CAB INTERIEURE ( IN2)



2190 € - CABINE EXTERIEURE (ET1)



2330 € - CAB BALCON ( BA1)

### LE PRIX COMPREND

- Le transport aérien TTC au départ de Paris Orly et à destination de la Romana A / R , vols organisés par Costa Crocieres ( 924 € TTC - soumis à reconfirmation tarifaire)
- Transfert A / R de l'aéroport de la Romana au terminal croisières A / R - organisation Costa Crocieres.
- Logement dans la catégorie de cabine choisie équipée d'une douche et wc privés, air conditionné, téléphone, coffre-fort, sèche-cheveux, musique et TV.
- Pension complète à bord avec plusieurs repas dans la journée, à savoir : petit-déjeuner, déjeuner, thé de l'après-midi, snacks, dîner.
- Le forfait Boissons All Inclusive "My Drinks". Pour les passagers qui souhaitent pouvoir commander toute la journée des boissons avec et sans alcool : boissons chaudes, apéritifs, cocktails, vins aux repas et au verre , digestifs.
- La présence de Christian Delagrangé tout au long de cette croisière.  
1 tour de chant spécialement pour vous dans un salon privé, durée 01h30.
- Un accompagnateur tout au long de votre croisière base 20 participants minimum.
- Utilisation de tous les équipements du navire tels que la piscine, les transats, les chaises longues, la salle de sport, la discothèque, les draps de plage, la bibliothèque.
- Les activités d'animation quotidiennes : tournois, karaoké, concours de danse ...
- Les taxes et charge portuaires, Le port de bagages en gare maritime.
- Les frais de séjour à bord ( 77 € / pers).
- L'assurance Multirisques ( 49 € / pers )

### LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le supplément cabine seule par personne : +195 € cab Int IN2 , + 250 € cab ET1, + 280 € cab BA1 (soumis à disponibilité, nous interroger )
- Les boissons à bord autre que le forfait My Drinks.
- Les excursions : forfait 3 excursions Pick and Choose ( 1/2 j ) : 149 € Samana, Amber Cove, Grand Turks ( minimum 15 participants, sous réserve de confirmation en 2025 ).
- Les éventuelles hausses carburant ( aérien et maritime)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans le prix comprend.

### FORMALITÉS -

**Passeport valide 6 mois après la date retour | 19/07/2026**

### CONDITIONS D'ANNULATION - PARTIE CROISIERE

(Calculé par personne sur le montant global du forfait hors aérien conditions spécifiques COSTA interroger la compagnie de croisières).

hors franchise Annulation à plus de 180 jours avant le départ (31/06/2025) : SANS FRAIS CABINE, hors 95 € frais dossier / personne.

Entre 179 et 120 jours avant le départ : 15 % du montant global du forfait.

Entre 119 et 90 jours avant le départ : 25% du montant global du forfait.

Entre 89 et 60 jours avant le départ : 30% du montant global du forfait.

Entre 59 et 45 jours avant le départ : 50% du montant global du forfait.

Entre 44 et 30 jours :60% du montant global du forfait.

Entre 29 et 20 jours :75% du montant global du forfait.

Entre 19 jours et 10 jours avant le départ : 90% du montant global du forfait.

Entre 09 jours et le jour du départ : 100% du montant global du forfait.

CONDITIONS DE RÉGLEMENT :  
(4 fois sans frais - chèques  
à l'ordre de COSTA CROCIERE S.p.A.)

A la confirmation du dossier avant le 05/12/2024 : 20 % du montant total dû.

A 90 jours avant départ soit le 05/10/2025 : acompte sup de 30 %

A 60 jours avant départ soit le 05/11/2025 :acompte sup de 30 %.

30 jours avant départ soit le 05/12/2025 solde du dossier 20%  
+ les excursions

Organisateur : Costa Crociere S.p.A France

RCS NANTERRE B 484 982 889

Immatriculation IM 092100081